

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

Ceci est une communication publicitaire.

Veuillez vous référer à la note d'information de la SCPI et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement



Inter Gestion
REIM

CRISTAL Life

Bilan 2024



Cher(e) Partenaire,

Nous avons le plaisir de vous partager quelques chiffres marquants de l'année 2024 pour la SCPI CRISTAL Life.

Une collecte en hausse

Avec 204 millions d'euros de capitalisation, la SCPI des Besoins essentiels présente un niveau de collecte en hausse de 74,5% par rapport à 2023 !

89 M€

Collecte brute 2024



+3 600

Nouveaux associés



Ils nous font confiance !

Aujourd'hui, CRISTAL Life compte au total plus de 6 800 associés, de quoi remplir plus de 10 TGV 🚂

Une SCPI diversifiée nouvelle génération

Récompensée à la fois par des médias spécialisés et grand

3

Récompenses

public, CRISTAL Life s'impose désormais comme une référence dans la catégorie des SCPI Diversifiées.



Les SCPI CRISTAL, c'est aussi...

4.6 / 5



Note calculée sur 722 avis
au 31/12/2024

Notre objectif : Vous satisfaire !

À travers notre gamme de SCPI CRISTAL, notre équipe s'emploie au quotidien à mettre son expertise au profit des épargnants.

Merci pour votre confiance et à très bientôt !

Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse

contact@inter-gestion.com

ou par téléphone au

[01 43 12 52 52](tel:0143125252)

L'Équipe Inter Gestion REIM



Siège Social Inter Gestion REIM - 38, avenue de l'Opéra 75002 PARIS - Tél : 01 43 12 52 52
Société Anonyme au capital de 240 000,00 euros - N° SIRET 345 004 436 00068
Société de gestion agréée en France sous le n° GP 12000008 et réglementée par l'AMF

AVERTISSEMENTS

Avant de prendre sa décision, l'investisseur doit se souvenir que le placement en parts de SCPI :

- Ne saurait être entrepris que dans une **perspective de plusieurs années** – dix ans au minimum – délai nécessaire pour que la valorisation des parts ait compensé au moins partiellement les charges initiales inhérentes à l'acquisition d'immeubles et également les frais liés à la souscription des parts.
- Demeure un **placement à caractère immobilier**. En conséquence, la régularité de ses résultats (revenus et évolution du prix de la part) est directement dépendante de la conjoncture économique.
- La Société de gestion **ne garantit aucun objectif de rentabilité**. Les revenus potentiels peuvent varier à la hausse comme à la baisse ainsi que la valeur de la part.
- Est soumis à la **transparence fiscale** qui impose le résultat de la société entre les mains des associés au prorata de leur participation dans la société. Ainsi, le revenu imposable peut-il, dans certains cas, être supérieur aux revenus effectivement distribués par la SCPI. La Société de gestion transmet aux associés les éléments nécessaires à la déclaration annuelle des revenus.
- Est un placement dont les **performances futures sont soumises à l'impôt**, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.
- Présente un **risque de perte en capital et de liquidité**.

La note d'information de la SCPI, le document d'informations clés, les statuts, les bulletins de souscription, le dernier bulletin trimestriel d'information ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles en langue française auprès d'Inter Gestion REIM ou sur le site www.inter-gestion.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)